

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 1^{er} juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
M. Lucien MONNERIE à Mme Marylise FOIDART
M. Hugues DEVAUX MARKOV à M. Georges THIERY
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Absent (s) :

Mme Mégane PROUTEAU

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 juin 2021
Date de l'affichage	24 juin 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de votants	32

2021 81 Epicerie sociale : approbation du projet et plan de financement

Rapporteur : A. Buzaré

La ville de GUIDEL va mettre en place, dans le cadre de sa politique sociale et par l'intermédiaire de son CCAS, un nouveau service à l'attention des Guidélois les plus défavorisés, de la personne sans revenu aux travailleurs pauvres et aux retraités à faible revenu et isolés en créant une épicerie sociale qu'elle souhaite opérationnelle début 2022.

L'objectif de ce projet est de promouvoir l'autonomie et la dignité de ces personnes, grâce à son fonctionnement comparable à un « magasin classique ».

Mais son action va au-delà de l'aide alimentaire. Il s'agit :

- D'améliorer les conditions de vie des publics en difficultés (loisirs, culture...) et les aider à devenir autonomes, grâce à un accompagnement social adapté.
- De promouvoir la santé par l'équilibre alimentaire en accompagnant les personnes concernées vers une augmentation de leur consommation de produits locaux et/ou bio et de produits frais (légumes, fruits).
- D'impliquer les partenaires privés (magasins, entreprises locales, associations d'insertion, producteurs locaux, financeurs), favoriser les circuits courts et lutter contre le gaspillage.

Le projet détaillé ainsi que le plan de financement sont présentés dans les documents joints.

Pour bénéficier du financement dans le cadre du plan de relance de l'état, il est proposé d'approuver ce projet ainsi que son plan de financement et d'autoriser le maire à solliciter des financements publics.

PJ : Présentation projet épicerie - Budget et plan de financement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des affaires sociales et de l'emploi en date du 22 juin 2021,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 23 juin 2021,

APPROUVE ce projet ainsi que le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tous les financements publics.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 2 juillet 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

